

DES COMPÉTENCES EN ÉVOLUTION POUR UN MONDE EN ÉVOLUTION

FAITS MARQUANTS DE LA CONFÉRENCE

La conférence intitulée «Des compétences en évolution pour un monde en évolution» s'est tenue les 7 et 8 juin 2017 à Turin et a rassemblé plus de 300 délégués de pays partenaires de l'ETF, d'États membres de l'Union européenne, d'institutions européennes, d'organisations internationales, de partenaires sociaux, d'entreprises, de la société civile et d'experts dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP). Plus de 5 000 personnes ont suivi la conférence en ligne par retransmission en direct et sur Facebook live.

Les consultations du processus de Turin 2016-17 menées dans les pays partenaires de l'ETF font état d'avancées concernant la formulation de politiques d'EFP et la modernisation des cadres institutionnels en vue de renforcer la contribution de l'EFP au développement économique et social. Un effort tout particulier a été consenti en vue d'évoluer vers des modèles participatifs de la gouvernance de l'EFP, de moderniser les systèmes de certification et de créer des mécanismes pour une meilleure adéquation entre l'offre et la demande de compétences.

Toutefois, l'impact au niveau du système reste limité et des pays restent confrontés à des défis communs tels que l'attractivité de l'EFP, l'accès des jeunes et des adultes au développement des compétences et à l'apprentissage tout au long de la vie ainsi que la lenteur du processus de modernisation de l'offre de formation.

L'évolution rapide des besoins économiques, des développements technologiques et des demandes sociales dans tous les pays crée de nouveaux défis et de nouvelles opportunités pour l'EFP et le développement des compétences. Cette nouvelle donne permet de définir une perspective commune de développement pour les pays partenaires,

renforcée par le programme de développement durable à l'horizon 2030 et inspirée par des initiatives stratégiques telles que la nouvelle stratégie pour les compétences en Europe.

A travers des sessions plénières, d'ateliers et d'une foire aux idées, la conférence a mis en évidence les priorités suivantes en vue d'une action future commune:

DES POLITIQUES PLUS PERTINENTES POUR UN IMPACT SYSTÉMIQUE

Le rythme de l'évolution de la société et de l'économie met l'EFP face à de nouveaux défis. Les politiques doivent cibler les besoins actuels et futurs, garantir l'adaptabilité et la flexibilité des systèmes et encourager les systèmes à fournir des services à tous les citoyens en tenant compte de leurs besoins divers et leurs contextes spécifiques. Le débat a mis l'accent sur la nécessité d'élargir la coopération à travers tout le cycle politique, d'amener le développement et la mise en œuvre des politiques d'EFP en dehors des bureaux publics, de renforcer l'approche holistique et intégrée des politiques d'EFP, et d'assurer que les compétences font partie de toute politique d'innovation et d'inclusion sociale au niveau de chaque communauté, région ou pays.

UN MEILLEUR ACCÈS À L'EFP ET AUX POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

L'accès et l'attractivité demeurent des défis qui nécessitent des actions urgentes présentement mais plus en considérant les besoins futurs. Les demandes en qualifications nouvelles ainsi que les défis futurs vont accroître la pression sur l'EFP de fournir des services pour davantage d'utilisateurs et élargir les



perspectives, notamment en ouvrant de nouvelles voies pour les adultes. Les politiques d'EFP doivent anticiper les besoins futurs et intégrer rapidement l'évolution dans le système. Pour rendre les systèmes plus attrayants et accessibles, les pays doivent tirer parti des pratiques novatrices, renforcer les mécanismes d'anticipation des compétences et adopter des approches plus flexibles et diversifiées en matière de développement des compétences. Ceci inclut la révision des programmes, des mécanismes d'offre, de la certification et de la reconnaissance des compétences afin que l'apprentissage tout au long de la vie devienne une réalité pour l'ensemble des citoyens.

MISER SUR L'INNOVATION

Comme l'EFP évolue avec l'évolution de la société, l'innovation est au cœur de la transformation du système. L'EFP doit non seulement répondre à l'évolution numérique et technologique, mais également en tirer parti pour créer une nouvelle infrastructure de développement et d'offre d'EFP. L'innovation peut permettre de transformer l'EFP et la gouvernance de l'EFP en introduisant de nouveaux modèles et en permettant d'encourager une meilleure offre, la coopération entre les acteurs et la diversification de l'offre.

L'innovation en matière d'EFP signifie pour les pays partenaires un effort plus systématique pour le développement et l'adaptation des curricula et des programmes, un investissement dans le perfectionnement des enseignants et des formateurs et assurer un processus de transformation fondé sur le partenariat avec les acteurs du secteur privé et de la communauté.

RENDRE LES COMPÉTENCES AU SERVICE DE L'AVENIR

Quelles sont les compétences requises pour l'avenir? Cette question a été posée à maintes reprises tout au long de la conférence et des échanges en ligne. Elle exige de procéder à une analyse plus approfondie des futurs besoins en matière de compétences et de reconnaître que les individus ont besoin de compétences pour le changement dans un monde en pleine évolution. Le débat a porté plus particulièrement sur l'importance de l'introduction de compétences clés dans l'ensemble du système d'EFP, en se concentrant sur l'entrepreneuriat, l'esprit critique et la créativité, qui sont essentiels pour l'innovation et pour libérer le potentiel des individus et des collectivités. La session plénière ainsi que le forum des idées ont tous les deux souligné le besoin de déployer davantage d'efforts pour former une nouvelle génération de compétences et renforcer les systèmes d'EFP par l'intermédiaire du perfectionnement des enseignants et des formateurs, afin de permettre aux prestataires d'innover et de participer activement à l'écosystème de l'innovation. L'EFP sera ainsi en mesure de participer à la création de solutions novatrices et de contribuer activement à répondre aux besoins de la société d'aujourd'hui et de demain.

INSTAURER LA CONFIANCE POUR RENFORCER L'EFFICACITÉ ET L'EFFICACITÉ

La confiance est un principe fondamental inhérent à tout système opérationnel, notamment au système qui favorise l'innovation, regroupe de multiples acteurs et est ouvert à de nouvelles modalités de mise en œuvre. Les systèmes d'innovation et de transformation dépendent de la transparence

des politiques et des mécanismes de redevabilité, y compris de la clarté en ce qui concerne le rôle des acteurs. Les pays doivent accorder davantage d'attention à l'accès à l'information, à la communication des politiques et de résultats aux citoyens ainsi qu'à l'accès aux données y compris le renforcement de leur système de suivi et de gestion de l'information des politiques d'EFP et de leurs résultats.

METTRE L'ACCENT SUR LES CITOYENS ET RIEN QUE LES CITOYENS

La conférence s'est conclue sur l'engagement d'intensifier les efforts pour faire en sorte que tous les citoyens se sentent plus concernés par l'EFP et que les politiques soient au service du bien-être de la société. Cet engagement nécessite:

- Maximiser l'impact pour chaque citoyen;
- Mettre l'accent sur le développement des compétences des enseignants, des formateurs, des employeurs, des administrateurs, des décideurs politiques ainsi que de toutes les personnes participant à la conception et la mise en œuvre de politiques d'EFP;
- Inclure de nouveaux acteurs aux discussions politiques, en abandonnant les pratiques et les coutumes héritées du passé et en regardant vers l'avenir;
- Tisser des liens et de collaborer avec les communautés d'apprentissage qui peuvent soutenir, créer et tirer profit de l'innovation;
- Être à l'écoute des citoyens, des besoins de la société, des jeunes, des adultes, des travailleurs, des chômeurs et des innovateurs en procédant systématiquement à la collecte d'informations et à leur consultation afin d'améliorer et développer le système en permanence.

L'ETF soutiendra les pays partenaires dans l'élaboration et la mise en œuvre de mesures visant à concrétiser ces priorités, par l'intermédiaire des projets stratégiques et thématiques mis en évidence dans son document unique de programmation et son programme de travail annuel, en poursuivant le dialogue stratégique et l'apprentissage des politiques aux niveaux national, régional et transfrontalier. À travers ses projets, l'ETF encouragera la participation à la conception de solutions et mettra l'accent sur la pertinence et l'incidence au moyen de l'innovation et de la coopération tout au long du cycle politique.

Le prochain cycle du processus de Turin (2019-2020) évaluera les résultats obtenus depuis 2010 et sera orienté vers 2030, étant donné que l'EFP continue d'évoluer en réponse aux besoins des citoyens de la société d'aujourd'hui et de demain.

La documentation relative à la conférence est disponible sur le blog de la conférence (blog.torinoprocess.eu) et sur le site internet de l'ETF à l'adresse suivante: www.etf.europa.eu. Les rapports du processus de Turin sont disponibles à l'adresse suivante: www.torinoprocess.eu